



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

02 juin 2016

## Rapport d'activité 2015 du Pôle Assurance Banque Epargne ACPR/AMF - Présentation de Claire Castanet (AMF) et Olivier Fliche (ACPR)

Le Pôle commun à l'ACPR et à l'AMF remplit, depuis dorénavant plus de six ans, sa mission de protection des clients dans les secteurs de la banque, de l'assurance et des services financiers. A l'occasion d'une conférence de presse, Olivier Fliche, coordonnateur du Pôle commun et directeur du Contrôle des pratiques commerciales à l'ACPR et Claire Castanet, directrice des relations avec les épargnants à l'AMF, sont revenus sur les faits saillants de l'année écoulée et ont présenté les perspectives des années 2016-2017.

 Télécharger le contenu

### En savoir plus

↳ Rapport d'activité 2015 du Pôle Assurance Banque Epargne (AMF-ACPR)



## SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

19 mai 2022

L'AMF et l'ACPR  
mettent en garde le  
public à l'encontre  
d'offres de trading  
Forex non autorisées  
d'Omega Pro Ltd



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

COMMERCIALISATION

04 avril 2022

Lettre de  
l'Observatoire de  
l'épargne de l'AMF -  
N°48 - Avril 2022



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

30 mars 2022

L'AMF et l'ACPR  
mettent en garde le  
public contre les  
activités de plusieurs  
acteurs qui proposent  
en France des  
investissements sur le  
Forex et sur des  
produits dérivés sur...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02

